

## **L'OIC international cote d'ivoire et le développement socio- économique en pays baoulé de 1988 à 2016**

Kouamé N'Guessan Bernard  
Université Alassane Ouattara  
Département d'histoire  
[kouabersan@gmail.com](mailto:kouabersan@gmail.com)

### **Résumé**

Opportunities Industrialization Center en abrégé O.I.C est une Organisation Non Gouvernementale créée en 1964 par le Révérend Docteur Léon Sullivan à Philadelphie aux Etats Unis. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des populations dans les pays en voie de développement par l'établissement au sein de la communauté d'institution de Formation communautaire viable. Elle a eu l'agrément autorisant sa mise en place officielle en 1986. Elle a mis en place une organisation parfaite qui lui permet d'intervenir avec efficacité. A cet effet, elle dispose de ressources matérielles, financières adéquates et de plusieurs partenaires internationaux lui permettant d'accomplir sa mission avec succès. Elle œuvre pour l'insertion, la réinsertion et le suivi post formation dans différents secteurs d'activités. Depuis son installation en Côte d'Ivoire de 1986 jusqu'en 2016, elle a posé des actions concrètes dans tout le pays et plus particulièrement dans le pays baoulé. Ses actions lui ont valu une attestation de statut d'organisme d'utilité publique.

**Mots clés :** OIC – CI, Formation, insertion, réinsertion, suivi - encadrement, installation, lutte contre la pauvreté, développement

### **Summary**

Opportunities Industrialization Center abbreviated O.I.C is a Non Governmental Organization created in 1964 by the Rev. Dr. Leon Sullivan in Philadelphia in the United States. Its aim is to improve the quality of life of people in developing countries by establishing viable community training institutions in the community. It had the approval authorizing its official

establishment in 1986. It has set up a perfect organization that allows it to intervene effectively. To this end, it has adequate material and financial resources and several international partners to fulfill its mission successfully. It works for integration, reintegration and post-training follow-up in various sectors of activity. Since she moved to Ivory Coast from 1986 until 2016, she has taken concrete actions all over the country and more particularly in the Baoulé country. His actions earned him a certificate of status of public utility.

**Keywords:** OIC - CI, Training, integration, reintegration, monitoring - supervision, installation, fight against poverty, development

## Introduction

La lutte contre la pauvreté, le chômage et l'exode rural est le souci majeur de tous gouvernements. Pour réussir cette politique, les gouvernants font appel à des structures de développement dont la mission s'inscrit dans ce cadre. Ainsi, quelques années après son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire s'engage dans un programme de développement socio - économique et fait appel à plusieurs structures de développement parmi lesquelles, nous citons l'OIC<sup>1</sup>. L'agrément autorisant la mise en place officielle de cette structure date de 1986. En effet, au cours de cette période, un conseil de ministre autorise la signature d'un premier protocole<sup>2</sup> d'accord permettant à l'OIC International d'installer un centre de formation professionnelle et de placement de jeunes déscolarisés en Côte d'Ivoire, plus précisément à Bouaké. Mais les

---

<sup>1</sup> Opportunities Industrialization Center est une Organisation non Gouvernementale à but lucratif créée en 1964 par le Révérend Docteur Léon Sullivan à Philadelphie aux Etats Unis. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie dans les pays en développement par l'établissement au sein de la communauté d'Institution de Formation communautaire viable.

<sup>2</sup> Attestation relevant du secrétariat Général du Gouvernement signé par Belkiri, le 29 Octobre 1986

premières activités de l'ONG démarrent en 1988 (L, N, N'dri, 2017). Ces activités débutent par une phase pilote d'une durée de trois ans renouvelables. Les résultats de cette phase pilote ayant été largement positifs, l'OIC internationale négocia une seconde phase du projet d'une durée de 05 ans, c'est-à-dire de 1991 à 1995 au moyen d'une subvention non remboursable de 2.600.000 US \$, soit l'équivalent de 650.000.000 F CFA<sup>3</sup>. Après cette seconde phase du projet, les activités de cette structure se poursuivent jusqu'aux années 2000. En 2016, un projet de développement fut initié par l'OIC - CI. Ce projet visa à contribuer au développement de l'auto-emploi de 600 jeunes des régions du *Gbêkê* et du *Iffou* à travers l'aide à la création d'activités génératrices de revenus dans les filières agropastorales et métiers connexes. Le pays baoulé dont il est question dans cette étude, concerne toute la zone de l'Espace baoulé située dans la partie Grand centre de la Côte d'Ivoire avec pour tête de file la ville de Bouaké. Anciennement appelée vallée du Bandama, cette zone abrite deux centres dont les actions efficaces et concrètes méritent d'être suivies.

Cette étude présente un intérêt particulier car elle fait ressortir les actions efficaces d'une Organisation non Gouvernementale en faveur de la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exode rural en pays baoulé. Partant de ce fait, il convient de se poser la question suivante : « Comment l'OIC-CI a-t-elle procédé dans sa mission de lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exode rural en pays baoulé » ?

Pour mener à bien cette étude, nous avons fait des investigations. Nous avons utilisé d'abord les informations contenues dans les productions scientifiques telles que les articles. Aussi les travaux réalisés par les chercheurs de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre - Mer (ORSTOM) sur

---

<sup>3</sup> 22 Janvier 1993, Communication en Conseil des ministres signée par le Ministre de l'Education Nationale contresignée par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

les villes de Côte d'Ivoire en général et sur la région baoulé en particulier ont t- ils été très utiles dans la réalisation de cet article. Les écrits sur l'OIC – CI étant pratiquement inexistant, nous avons mis l'accent sur les déclarations des conseils de ministres, sur les Décrets, sur les différents Protocoles d'accord tripartite et les publications de l'OIC – Côte d'Ivoire. Pour illustrer nos argumentations, nous avons eu recours à un tableau. Enfin, nous avons mis un accent particulier sur les sources orales. Ce qui nous a permis de subdiviser ce travail en trois grandes parties. D'abord, dans la première partie nous mettrons l'accent sur la présentation générale de l'OI International Côte d'Ivoire. Ensuite, dans la deuxième partie nous insisterons sur la capacité managériale de la structure et enfin, dans la troisième partie nous ferons ressortir les actions menées par la structure en faveur de la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exode rural en pays baoulé.

## **I- Présentation générale de l'OIC internationale cote d'ivoire**

### **1- Création, mission et domaine d'intervention**

*Opportunities Industrialization Center* Côte d'Ivoire (OIC – CI) est une organisation Non Gouvernementale créée en 1986 par décret n°1364 du 29 Octobre 1986. Affiliée à l'OIC International basé à Philadelphie (USA) et placée sous tutelle du Ministère d'Etat, Ministère de l'emploi, des affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, elle a pour mission de promouvoir l'auto emploi, en vue de contribuer à la lutte contre le chômage, l'exode rural et la pauvreté. En un mot l'ONG *Opportunities Industrialization Center* a pour mission d'améliorer la qualité de vie des populations dans les pays en développement, par l'établissement d'institutions communautaires de

formation<sup>4</sup>. Elle aide le gouvernement ivoirien à combattre le chômage, à lutter contre l'exode rural. Cette aide se traduit par une formation pratique de courte durée dans plusieurs domaines. Un autre aspect de l'OIC – CI est la formation des paysans et des jeunes dans les villages (Fraternité Matin, 16 novembre 2001, p.).

En tant que Structure de formation et de suivi encadrement, l'OIC jouit d'une bonne réputation auprès des partenaires privés, publics et para – publics (E, Kassi, 2015, P. 4). Elle intervient depuis 1988 dans les domaines de l'insertion, la réinsertion et du suivi post formation des bénéficiaires dans les secteurs d'activités suivantes :

- Agriculture et Elevage ;
- Gestion des micros entreprises ;
- Gestion coopérative et vie associative ;
- Etude de faisabilité ;
- Initiation et perfectionnement en Informatique ;
- Santé de la reproduction et Nutrition ;
- Energie renouvelable (énergie solaire et bio digesteur) ;
- Alphabétisation fonctionnelle ;
- Construction et réhabilitation d'infrastructure communautaire.

Les activités de l'OIC – CI sont réalisées dans trois centres de Formation et de Réinsertion. Ce sont le Centre d'Abidjan, le Centre de Bouaké et le Centre d'Angoua – Yaokro situé sur l'axe Bouaké – Béoumi.

## 2- Organisation de l'OIC – Côte d'Ivoire

L'OIC – Côte d'Ivoire dispose d'un organigramme. Il se présente comme suit : un Conseil d'Administration, 12 membres qui constituent l'organe d'orientation de la politique générale, un comité

---

<sup>4</sup> 15 Avril 2013, Protocole d'Accord Renouvelé entre l'ONG Opportunities Industrialization Center et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire.

Exécutif de 05 membres et une Direction Exécutive chargée de la mise en œuvre des orientations définies par le conseil d'administration (E, KassI, OP.cit, P. 4). En plus de cette disposition, elle dispose de trois centres de promotion au sein desquels les activités sont réalisées. Il s'agit du centre de promotion rurale des métiers de la terre et de l'élevage basé à *Angoua – Yaokro*, du centre de promotion de la Micro – Entreprise et du secteur informel basé à Bouaké et du centre de promotion de la micro – Entreprise et de l'informatique basé à Abidjan. Le centre d'*Angoua – Yaokro*, situé sur l'axe Bouaké – Béoumi regroupe les secteurs d'activités suivants :

- Agriculture ;
- Elevage
- Transformation / Commercialisation ;
- Santé – Nutrition ;
- Fabrication d'aliments de bétail ;

Le centre de promotion de Bouaké regroupe les secteurs d'activités suivants :

- Gestion des Micro – Entreprises ;
- Octroi des Micro – crédits ;
- Corps de métiers c'est-à-dire, la menuiserie, la maçonnerie, l'électricité, etc.
- Etudes de projets.

Le centre d'Abidjan regroupe les secteurs d'activités suivants :

- Gestion des Micro – Entreprises ;
- Octroi des Micro – crédits ;
- Informatique ;
- Alphabétisation fonctionnelle ;
- Gestion des initiatives à revenus.

Tous ces centres ont joué et continuent de jouer un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations en Côte d'Ivoire. Mais en pays baoulé, deux centres ont contribué efficacement au développement socioéconomique de cette région. Il s'agit des centres d'*Angoua – Yaokro* et de Bouaké. Leurs actions ne sont efficaces qu'à partir d'une politique managériale bien définie.

## **II- Capacité managériale de l'OIC- CI et ressources matérielles et financières**

### **1- Capacité managériale**

La capacité managériale est l'ensemble du personnel qualifié dont dispose l'OIC – CI dans l'exercice de ses fonctions. Ce personnel qualifié met en application la politique d'orientation générale définie en Conseil d'Administration. Il est composé d'agents permanents dont les formateurs et des agents de suivi – encadrement de diverses spécialités. Ils assurent au quotidien le fonctionnement de la structure. Cependant l'organisation fait recours à des consultants expérimentés en cas de besoin. Aussi, l'Etat ivoirien envoie – t – il des agents qu'il rémunère en tant que fonctionnaire d'Etat (L, N, N'dri, Op.cit, 2017). Le staff est composé d'ingénieurs agronomes, d'informaticiens, d'ingénieurs commerciaux, de techniciens en élevage, d'administratifs, d'économistes et d'Assistants de Production Végétale et Animale (APVA), de nutritionnistes et de techniciens en construction rurale c'est-à-dire les poulaillers modernes et traditionnels améliorés, porcheries, bergeries, étangs piscicoles, etc.). L'organisation dispose en son sein d'une unité chargée du suivi et évaluation qui permet de faire un meilleur rapport des résultats de toutes les activités menées sur le terrain (E, Kassi, OP.cit, P. 6). L'OIC – CI utilise une programmation et une budgétisation d'activités pluriannuelles qui lui permet de mieux anticiper et canaliser ses actions dans le temps (E, Kassi, idem, P. 6). La planification s'articule sur quatre phases : annuelles, trimestrielles, mensuelles et hebdomadaires. La programmation et la budgétisation des activités sont élaborées de manière participative avec l'ensemble des services. Pour la mise en œuvre de ses activités sur le terrain, l'OIC – CI dispose d'un ensemble d'installations et de matérielles repartis au sein de ses centres ainsi que des ressources financières.

## 2- Ressources matérielles

Les ressources matérielles et logistiques sont l'ensemble des installations et de matériels dont dispose l'OIC – CI. Ces installations se répartissent comme suit (L, N, N'dri, Idem., 2017) :

- Centre OIC – CI Bouaké

Le centre OIC – CI Bouaké est situé au quartier *N'Gattakro* à Bouaké, en face du Stade de la Paix. Il est bâti sur un espace de 8000 m<sup>2</sup>. (E, Kassi, Ibidem, P. 7) Ce centre abrite à la fois le siège de la représentation de l'OIC en Côte d'Ivoire, c'est-à-dire la Direction exécutive et un centre de formation destiné à la Promotion de la Micro – entreprise et du Secteur Informel. Le choix de Bouaké comme base de la structure n'est pas fortuit. Il répond aux objectifs de la structure qui est de lutter contre l'exode rural, un phénomène en pleine expansion en pays baoulé à cette époque. Aussi Bouaké est – elle le point d'ancrage des populations baoulé. L'installation de la structure dans le V baoulé est donc une occasion pour freiner ce phénomène qu'est le déplacement des jeunes vers les zones forestières et urbaines. Le centre de Bouaké dispose des infrastructures suivantes :

- un bâtiment administratif principal composé de 11 bureaux dont une salle de réunion ;
- un bâtiment administratif secondaire de 03 bureaux dont 01 salle informatique ;
- deux salles de classe d'une capacité moyenne de 50 places assises chacune ;
- un atelier de menuiserie et un atelier de maçonnerie dont les équipements ont été pillés pendant la crise de Septembre 2002. ;
- un atelier de mécanique auto ;
- une grande cour à l'intérieur ;
- un espace non bâti de 8000 m<sup>2</sup> ;
- Cinq véhicules dont : *deux Mitsubishi Pajero 4x4 ; une Mitsubishi 4x4 double cabine ; une bâchée Issuzu cabine simple.*



- douze engins à deux roues dont huit motos à vitesse et deux mobylettes.

- Centre OIC – CI Abidjan

Situé à Marcory, au quartier Groupement Foncier, près de la Pharmacie Hibiscus, ce centre est spécialisé dans la promotion de la Micro – entreprise et de l'informatique. Il dispose des infrastructures suivantes :

- Un bâtiment administratif principal composé de dix bureaux dont une salle de réunion ;
- Un bâtiment administratif secondaire de cinq bureaux dont une salle informatique ;
- Une salle de formation d'une capacité moyenne de trente places assises ;
- Cinq véhicules dont : deux *Mitsubishi Pajero 4x4* ; une *Mitsubishi 4x4* double cabine ; une bâchée *Issuzu* cabine simple.

- Centre Agropastoral d'Angoua – Yaokro

Le centre d'Angoua – Yaokro est situé à vingt kilomètres de Bouaké sur l'axe Bouaké – Béoumi en face de la station d'eau de la SODECI. L'installation de l'OIC – CI à Angoua – Yaokro est l'œuvre de Yébouet – Angoua Yébouet, fils de ce village. En effet, selon N'Dri N'Guessan Lambert (2017), après une première expérience ratée à Aboisso, un premier site fut demandé à Bouaflé, mais ce fut un échec. Alors Yébouet – Angoua Yébouet, entreprit des démarches auprès de ses parents d'Angoua – Yaokro et obtint le site sur lequel est bâti l'actuel centre dudit village. Ce centre est spécialisé dans la promotion des métiers de la terre et de l'élevage. Il dispose des infrastructures suivantes :

- un bâtiment administratif composé de douze bureaux ;
- une salle audio – visuelle d'une capacité de cent places assises ;
- un bâtiment de deux pièces annexe à la salle audio :

- trois salles de classe d'une capacité moyenne de cinquante places assises chacune ;
- un atelier de menuiserie non fonctionnel ;
- un atelier de maçonnerie non fonctionnel ;
- un grand magasin de stockage, d'outils et d'intrants ;
- une unité de fabrication d'aliments de bétail non fonctionnel ;
- un internat d'une capacité de cent cinquante lits dont cent pour hommes et cinquante pour dames ;
- Une cantine ;
- Deux bâtiments jumelés de 04 pièces chacun pour formateurs ;
- Un bâtiment de trois pièces équipé de cuisine, de logement pour responsable des stagiaires;
- Un bloc de toilettes pour hommes et dames ;
- Un ensemble de supports pédagogiques composés d'une ferme avicole de six poulaillers, d'une porcherie, d'une bergerie, d'une retenue d'eau, d'une pompe hydraulique, de treize étangs piscicoles et de quatre cent cinquante hectares de terrain cultivables.

Vu ces différentes installations et ressources matérielles, nous pouvons affirmer que l'OIC – CI dispose de moyens logistiques efficaces pour la mise en œuvre de ses activités. Malgré le centre de l'OIC – CI d'Abidjan, les activités les plus intenses se déroulent dans les centres de Bouaké et d'Angoua – Yaokro en pays baoulé. Ces centres disposent d'importantes installations et de matériels adéquats pour la mise en œuvre de leurs programmes d'activités. Même si la crise politico – militaire de septembre 2002 a ralenti ses activités en pays baoulé, l'OIC – CI bénéficie de partenariat d'un certain nombre d'Institutions et d'Organisations qui

constituent ses principales sources de financement. Ce qui fait d'elle une organisation non gouvernementale aux ressources financières efficaces.

### 3- Ressources financières de l'OIC – CI

En tant qu'ONG, les activités de l'OIC – CI sont essentiellement financées à partir de subventions, de dons et de fonds alloués aux projets. Sous les Présidents Félix Houphouët Boigny et Henri Konan Bedié, des subventions étaient accordées à la structure. Sous, Laurent Gbagbo, un rappel fut fait car après le coup d'Etat de 1999, il n' ya plus eu de subvention. Mais après ce rappel, aucune subvention ne fut accordée à l'OIC – CI à cause de la situation de crise que traversait le pays(E, Kassi, 2017). Le 15 Avril 2013, l'accord fut renouvelé avec le Président Alassane Ouattara et le 14 Novembre 2013, l'Etat de Côte d'Ivoire accorda le statut d'utilité publique à l'OIC – CI<sup>5</sup>. Désormais une ligne budgétaire allouée à la structure est présentée au ministère de tutelle. Pour rappel, entre 1987 et 1995, l'OIC – CI a bénéficié d'un financement de 4.200.000 US \$ de l'Agence des Etats Unis pour le développement international (USAID) pour la mise en place de ses infrastructures et pour assurer la formation agropastorale des jeunes déscolarisés sans emploi. De 2001 à 2006, le Département Agricole des Nations Unies d'Amérique (USDA) a financé l'OIC – CI à concurrence de 4.500.000 US \$ pour la formation en agriculture et en gestion de micro entreprises des jeunes en Côte d'Ivoire. En 2004, la Citibank a mis 60.000 US \$ à la disposition de l'OIC – CI pour le financement des activités du secteur informel par le biais du microcrédit. En 1996 et en 2001, la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) a sollicité l'OIC – CI dans le cadre de la formation des

---

<sup>5</sup> Décret N°2013 – 771 du 14 Novembre 2013 portant reconnaissance d'utilité publique de l'association dénommée « *Opportunities Industrialization Center International en Côte d'Ivoire, en abrégé OIC International Côte d'Ivoire* »

bénéficiaires dans les centres des métiers ruraux avec l'appui de trois volontaires canadiens du Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) pour la construction des dortoirs sur son site de formation d'Angoua – Yaokro. L'OIC – CI dispose de comptes auprès des institutions financières de la place, c'est-à-dire la Banque Nationale d'Investissement (BNI), la banque of Africa (BOA), la Société Ivoirienne de Banque (SIB), la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO), la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (SGBCI) et la Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) pour la gestion de ces fonds. Le fonctionnement des différents comptes nécessite deux signatures, notamment celle du Directeur Exécutif et du Président du Conseil d'Administration pour le décaissement des fonds. Les principaux partenaires de l'OIC – CI sont :

Tableau n° 1: liste des différents partenaires de l'OIC-CI

Gouvernement Ivoirien ; Département agricole des Etats Unis d'Amérique (USDA) ; - USAID ; - CECI – IFESH ; - WINROCK ; - UNICEF ; - ADRAO ; - CITI – GROUP	- GTZ ; - FDFP ; - AGEFOP ; - ANADER ; - FONDATION H.B ; - ONUCI ; - PNUD ; - FAO ; - PNUD ;	- FAO ; - PNRR; - PAPC; - PSCN; - ADDR; - ADM - COCOA
--	--	--

Sources : Mai 2017, ELLia KASSI, Directeur Exécutif de l'OIC-CI, *Présentation Générale De L'OIC Cote d'Ivoire*, P. 10

Ce sont ces différents partenaires qui soutiennent l'OIC – CI dans la réalisation des

différents projets à travers le financement. Ces financements ont permis à l'organisation d'intervenir puissamment en pays baoulé.

### **III- Les actions menées par L'OIC - CI en pays baoulé**

Les OIC de façon générale ont une philosophie selon N'Dri N'Guessan Lambert (2017) : « *Tout homme qui est bien portant est apte à produire pourvu qu'elle puisse obtenir les moyens financier, matériel, les outils, etc. pour agir* ». Partant de cette philosophie, l'OIC - CI a mené des actions puissantes en pays baoulé. Ces actions sont orientées essentiellement vers des populations vulnérables dans plusieurs localités. Ce sont les jeunes déscolarisés sans emploi des zones rurales et urbaines, les ex - combattants et jeunes associés au conflit. Les actions se répartissent en plusieurs domaines.

#### **1- Les actions de l'OIC - CI dans le domaine de la formation et de l'insertion**

L'OIC- CI a contribué à la formation et à l'insertion des jeunes, contribuant ainsi à leur épanouissement socioéconomique en pays baoulé. L'insertion concerne les personnes qui n'ont jamais travaillé qui à l'aide de la formation ont pu s'insérer dans le secteur d'activité de leur choix. Ces formations se sont déroulées dans les centres de Bouaké et d'Angoua - Yaokro, en pays baoulé. De 1988 à 2006, l'OIC - CI a mené des activités de formation au profit de 33587 bénéficiaires dont 12767 paysans jeunes et adultes des deux sexes en formation agropastorale et gestion coopérative. Ce projet fut commandité par le Département Américain pour l'Agriculture (E, Kassi, 2015, Op.cit, p. 6). C'est une formation et un suivi - encadrement des paysans sur leurs sites d'exploitation à travers la diffusion et la

vulgarisation de nouvelles techniques culturelles. L'objectif que recherche l'OIC – CI en initiant ce projet, c'est la création d'associations de commercialisation et le renforcement des capacités de leurs membres en techniques de gestion. Cette formation a permis de relancer les activités de revenus des couches vulnérables par la promotion de micros crédits. Ces activités se sont déroulées dans 11 villages autour de Bouaké (Fraternité matin, 16 novembre 2001).

En 1996, l'OIC-CI a piloté le projet d'insertion dans le tissu économique de 50 jeunes handicapés à Bouaké sur financement du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP). De 1995 à 2000, l'OIC – CI a contribué à l'exécution de plus de 20 projets de renforcement de capacités initiés par le FDFP et financés par la banque mondiale dans le cadre du Projet d'Appui à la Formation de la Population Active (PAFPA).

En 2000 l'OIC – CI a aidé des populations dans les cultures maraichères. Des outils, matériels et intrants ont également été octroyés aux paysans sous forme de prêt à un taux forfaitaire (A. Bado, 2010, p.186). Par cette politique, l'OIC – CI a créé une dynamique agricole autour de nouvelles spéculations rentables. Aujourd'hui, avec les actions de l'OIC – CI dans le domaine agricole, l'on assiste à une valorisation du bas – fond, un espace autrefois de peu d'intérêt pour les aînés et les autorités coutumières. Ce projet eut pour zone d'étude, *Bouaké, Yamoussoukro, Toumodi et Tiébissou*. Elle a contribué également à la formation de 3315 promoteurs de projets en création et en gestion des micro – entreprises, 3600 jeunes diplômés en initiation et perfectionnement en informatique, 5664 paysans et employés analphabètes en alphabétisation fonctionnelle, 60 jeunes en techniques de chauffe – eau – solaire et bio digesteur, 3817 personnes en santé nutrition. 216 participants ont pris part au séminaire

sur l'approche participative en gestion des ressources humaines.

En 2005, l'OIC – CI a contribué à la formation de 150 pêcheurs issus de 6 villages de Yamoussoukro en comptabilité simplifiée, vie associative et à l'initiation de l'épargne dans le cadre du projet DFID /FAO. En 2008 l'OIC – CI a initié un projet de formation en élevage de 136 femmes déplacées de guerre de Bouaké. Ce projet a consisté à former ces femmes dans des activités d'élevage et leur apporter un appui – conseil – post – installation. Il s'est agi donc de former les bénéficiaires en technique d'élevage, à la mise en place de fermes avicoles au profit des 136 femmes bénéficiaires du projet et du suivi – encadrement des bénéficiaires installés. Ce projet fut commandité par l'ONUCI – CI et le DDR et la zone de réalisation du projet fut Bouaké.

En 2010, l'OIC – CI a participé à la formation et encadrement de 1659 bénéficiaires issus de 24 groupements des zones de *Diabo* et *Sakassou* en techniques culturelles, d'élevage de la volaille traditionnelle améliorée et en techniques de conservation des produits post – récolte.

## **2- Les actions de l'OIC – CI dans le domaine de la formation et de la réinsertion**

La réinsertion selon (L, N. N'Dri, 2017) concerne toutes les personnes qui ont perdu un emploi et qui ont bénéficié des actions de l'OIC – CI pour se relancer dans la vie active. En d'autres termes, ce sont des personnes qui ont été victimes d'un licenciement ou d'une déflation et qui se tournent vers la structure pour une nouvelle vie. Ainsi, en 1992, l'OIC – CI a contribué à la formation, réinsertion et suivi-encadrement technique de 372 agents déflatés de la fonction publique dans le cadre du programme de création de micro-entreprise (PCME) initié par le

gouvernement ivoirien et financé par la Banque mondiale.

En 2008, elle a participé à la formation, réinsertion et suivi-encadrement de 70 ex-combattants démobilisés dans le cadre des 1000 microprojets de l'ONUCI à Bouaké. Il s'agit de former et de réinsérer 70 ex-combattant dans des activités commerciales et agropastorales et leur apporter un appui - conseil post - installation<sup>6</sup>. La formation a porté sur les techniques d'élevage et commerciales, la mise en place d'activités génératrices de revenus, le suivi - encadrement des bénéficiaires installés. Elle a duré 06 mois et la zone du projet fut Bouaké.

En 2009, l'OIC - CI a mis en exécution, en collaboration avec le PNUD et la Coopération française un Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique de 700 ex-combattants et jeunes à risque dont 400 dans la zone de Bouaké (A, Delwasse, 2010). Les objectifs visés selon André Carvalho (2008) en initiant ce projet sont de donner aux ex-combattants démobilisés et aux jeunes associés au conflit, des formations qualifiantes de courtes durées de leur choix susceptibles de faciliter leur réinsertion dans le tissu socio-économique. Aussi, l'OIC -CI apporte - t- elle un appui technique et financier aux bénéficiaires du projet en vue de rendre effective leur installation, de permettre à un certain nombre d'ex-combattants démobilisés et jeunes associés au conflit de retrouver un emploi rémunéré après plusieurs années de chômage liées à la crise du 19 Septembre 2002. La même année, il eut un autre projet intitulé Projet d'appui aux organisations de base en charge des groupes vulnérables. Il s'est déroulé à *Diabo* et à *Sakassou* et a concerné vingt-quatre villages. Le contenu de ce projet est relatif à la formation et à l'encadrement des membres des groupements

---

<sup>6</sup> Projet d'appui à la réinsertion socio - économique de 700 ex - combattants et jeunes associés au conflit financé par l'ONUCI et programme DDR en 2008.



villageois de la Région du *Gbêkê* en techniques culturelles et d'élevage. Le but de ce projet est de Relancer les activités des groupements villageois par la reconstitution des semences et la fourniture d'intrants agricoles. Les services réalisés ont consisté en la fourniture de semences, d'intrants et de petits matériels agricoles aux groupements, la formation des groupements villageois en techniques culturelles des produits maraîchers et en techniques d'élevage de poulets traditionnels améliorés, l'encadrement-conseil des bénéficiaires du projet.

En 2013 il eut un Projet de réinsertion socioéconomique de 700 ex-combattants Artisans confirmés dans les Région du *Gbêkê* plus précisément à Bouaké, *Béoumi*, *Brobo* et *Sakassou* dans des activités génératrices de revenus initié et financé par l'ADDR (Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration). L'objectif de ce projet est d'améliorer l'employabilité des ex-combattants dans le secteur agropastoral, d'assurer la réinsertion durable des ex-combattants, de faciliter la réintégration sociale des ex-combattants dans leurs communautés de base, d'apporter un appui à la mise en œuvre des sous-projets des communautés d'accueil des ex-combattants. Les secteurs d'activités concernés sont la formation en techniques agropastorale et la formation en gestion de micros entreprises. Les activités réalisées sont la formation et le suivi-encadrement technique des bénéficiaires du projet sur leurs sites d'installation, l'appui à la production et à la commercialisation et le renforcement des capacités des jeunes de communautés.

En 2014, l'OIC – CI a initié également le Projet de formation et de suivi-encadrement de 700 ex-combattants et jeunes de communautés des régions du *Gbêkê* dans les activités agropastorales et métiers connexes, initié par l'ADDR (Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration) et financé par le EIDA-PROPACOM. Le contenu de ce

projet est de Procéder à l'installation de 700 ex-combattants artisans confirmés dans des activités génératrices de revenus et leur apporter des appui-conseils post-installation. L'objectif visé par les initiateurs du projet est la réinsertion socio-économique des ex-combattants. Les services réalisés ont consisté à donner un appui aux bénéficiaires dans la constitution de leurs dossiers individuels, en la mise en place des activités génératrices de revenus au profit des 700 bénéficiaires du projet, au suivi-encadrement des bénéficiaires installés. Le coût du projet s'élève à 52.500.000 F CFA.

En 2015 l'OIC – CI a mis en place le Projet de réinsertion socio-économique de 1500 jeunes vulnérables des régions du *Gbêkê* en association avec d'autres localités dans des activités génératrices de revenus par la méthode d'assistance conseil, initié par le projet d'Assistance Post-Conflict (PAPC) et financé par la Banque Mondiale à hauteur de 859.214.000 F CFA. Le contenu de ce projet est d'accueillir et orienter les bénéficiaires vers les opportunités de réinsertion, de donner aux bénéficiaires des formations qualifiantes de courtes durées de leur choix susceptibles de faciliter leur réinsertion dans le tissu socioéconomique, d'apporter un appui technique et financier aux bénéficiaires dans le cadre du montage et de la conduite de leurs sous-projets et de faire le suivi-encadrement des bénéficiaires installés. Les secteurs concernés sont la formation, l'installation et le suivi-encadrement technique des bénéficiaires. Les services réalisés sont les suivants : Ecoute, conseil et orientation des bénéficiaires, formation des bénéficiaires dans les filières agropastorales, le commerce et les corps de métiers, formation des bénéficiaires en alphabétisation fonctionnelle, montage des sous-projets individuels des bénéficiaires, octroi de fonds pour le financement des sous-projets des bénéficiaires, le suivi-encadrement technique des bénéficiaires installés.

En 2016, l'OIC – CI a initié le Projet de développement de l'auto-emploi au profit de 600 jeunes des Régions du *Gbêkê* et de *Iffou* par la création d'activités génératrices de revenus dans les filières agropastorales et métiers connexes initié par le BCPE (Bureau de Coordination de Programmes Emploi) et financé par le C2D (Contrat de Désendettement et de Développement). Le projet vise à contribuer au développement de l'auto-emploi de 600 jeunes des régions du *Gbêkê* et du *Iffou* à travers l'aide à la création d'activités génératrices de revenus dans les filières agropastorales (Agriculture et élevage) et métiers connexes (Transport, transformation et commercialisation de produits agricoles et de produits d'élevage). Les secteurs d'activités concernés sont la Production agropastorale, la Commercialisation de produits agricoles et d'élevage et la transformation de produits. Les services réalisés sont la sensibilisation et mobilisation des populations cibles et acteurs locaux, la mise en place de matrices des opportunités socioéconomiques des zones du projet, l'enrôlement et sélection des bénéficiaires, l'appui à l'élaboration des plans d'affaires individuels et collectifs, la formation et suivi-encadrement technique des bénéficiaires du projet sur leurs sites d'installation, l'appui à la production et à la commercialisation. Le coût du projet est de 300.000.000 F CFA. Ce projet a concerné les localités suivantes : Dans la région de *Gbêkê* : *Bouaké, Djébonoua, Brobo, Diabo, Botro, Landjibonou, Béoumi, Sakassou* ; Dans la Région *Iffou* : *Daoukro, M'Bahiakro, Ouellé*.

De ce qui précède, il convient de retenir que ces formations dont bénéficient toutes ces personnes ne sont pas des formations qui nécessitent la délivrance de diplômes. A la fin d'une formation, l'OIC – CI délivre une attestation de formation qui permet au bénéficiaire des différents projets de s'installer à leur propre compte. Les bénéficiaires des différentes formations sont regroupés en deux catégories. La

première catégorie, concerne ceux qui bénéficient des différents projets financés par les institutions internationales. A ceux là, une prise en charge leur est accordée par l'institution qui finance le projet. En guise d'exemple, il faut noter que concernant le projet relatif aux ex – combattants, chaque bénéficiaire non interné a bénéficié d'une somme de 30.000 F comme prime de transport chaque fin de moi. Ceux qui sont internés, ne bénéficient pas de cette prime mais sont pris en charge au niveau de l'hébergement, de la nourriture et bien d'autres. A la fin de la formation, chaque bénéficiaire a perçu un montant de 300.000 F pour son installation (L, N, N'dri, 2017). Mais avant une formation, un mode opératoire de recrutement est organisé soit par l'OIC – CI, soit par la structure ou l'institution internationale qui finance le projet. Ce recrutement se fait dans la pure transparence afin de permettre à toutes les personnes démunies de pouvoir bénéficier des différentes formations (E, Kassi, 2010). A la suite de la catégorie de ceux qui bénéficient des différents projets, il y a ceux viennent suivre une formation financée par eux – même afin de pouvoir s'installer à leur propre compte. Ceux – là payent la formation à hauteur de 45.000 F par module. Après la formation, l'attestation leur est délivrée et ils vont s'installer. Ce qu'il faut savoir est que cette attestation ne permet pas à un bénéficiaire de constituer un dossier pour une demande d'emploi. C'est une simple attestation qui permet de savoir que celui qui exerce son activité a suivi une formation officielle et adéquate à l'OIC – CI.

### **3- Dans le domaine de réhabilitation communautaire**

En plus des différents projets de formation pour une insertion ou réinsertion, l'OIC – CI mène d'autres activités d'utilité publique dans les localités d'accueil qui ont abrité les différents projets. En 2009,

l'OIC-CI a réhabilité plus de 34 ouvrages communautaires au profit des populations de Bouaké et de Katiola. Au nombre des infrastructures réhabilitées dans le pays baoulé, c'est-à-dire à Bouaké, on note l'école primaire publique de *Minankro*, la construction de deux salles de classe à *Oliénou* sur l'axe Bouaké – *Brobo*, un équipement en 50 tables – bancs du lycée belle – ville de Bouaké (K, Koffi, 2010). Le lieu de culte de *Diabo- Sokoura* a reçu des latrines modernes et le bâtiment réhabilité. En 2010, l'OIC-CI a exécuté le projet de réhabilitation du marché de *N'dakro* (Bouaké) et de soutien aux activités commerciales des femmes sur financement du PNUD/BCPR. Concernant ce marché, il faut noter que chaque femme, pour son installation a bénéficié d'une importante somme d'argent de la part de l'OIC – CI. Ce montant a permis aux différentes femmes bénéficiaires de s'installer et d'exercer librement leurs activités de commerce.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous retenons que l'OIC – CI, organisme de formation et de lutte contre la pauvreté en milieu rural et urbain, a joué un rôle fondamental dans le pays baoulé. En effet, elle a contribué à éradiquer la pauvreté, le chômage à travers la formation qualifiante qu'elle dispense aux différents bénéficiaires. Ces formations sont possibles grâce à des projets financés par des institutions internationales. Le bilan est positif car malgré les difficultés que traverse la structure, des personnes ont pu s'installer et subviennent aux besoins de leur famille (Kiyi Brahima, 2010). Dans le milieu rural, l'OICI – CI a participé à la lutte contre l'exode rural en finançant des projets agricoles. Par ces actions, elle est reconnue depuis 2014, par l'Etat de Côte d'Ivoire comme organisme d'utilité publique.

## Sources et bibliographie

## 1- Sources orales

Nom et prénoms	Profession	Thème de l'enquête	Date et lieu de l'enquête
Alain Delwasse	Service coopération de l'Ambassade de France	Objectif de la Formation et installation des 700 Ex-combattants	Janvier 2010 à travers un film
André Carvalho,	Directeur PNUD - Côte d'Ivoire,	Raison du soutien de la France au projet de formation des ex combattants	Janvier 2010 à travers un film
Coulibaly Issiaka,	Ex-combattant, éleveur,	Financement de son installation après la formation	Janvier 2010 à travers un film
Elia Kassi	Coordonnateur des centres OIC - CI	Mode opératoire de recrutement et les différents types de formation	Juin 2017 au siège de l'OIC - CI à Bouaké
Kindo Nafissatou	Coordonnateur ONG PAIPS - Bouaké	Formation, sensibilisation, sur le SIDA	Janvier 2010 à travers un film
Kiyi Brahima,	Ex-combattant, menuisier,	Financement de son installation après la formation	Janvier 2010 à travers un film
Koffi Kouakou,	Proviseur du Lycée de Belle - ville de Bouaké	Activités de l'OIC- CI dans son école à travers le don de 50 table - bancs	Janvier 2010 à travers un film
Sylla Massongo,	Jeune à risque, commerçante,	Financement de son installation après la formation	Janvier 2010 à travers un film
Kouassi Didiette Thérèse,	Jeune à risque, couturière,	Financement de son installation après la formation	Janvier 2010 à travers un film
N'dri N'Guessan Lambert	Responsable Administratif	Création de l'OIC internationale, son fondateur, son installation en Côte d'Ivoire, les activités réalisées depuis sa création jusqu'en 2016	Juin 2017 au siège de l'OIC - CI à Bouaké

Traoré Alassane,	Ex-combattant, vulcanisateur,	Financement de son installation après la formation	Janvier 2010 à travers un film
---------------------	-------------------------------	--	-----------------------------------

## 2- Bibliographie

**BADO Alfred**, *Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé*, Ed. KARTHALA, Paris, 2010, 206 Pages

Déclaration / conseil des ministres, 29 Octobre 1986

Déclaration / conseil des ministres, 22 Janvier 1993

Décret N° 2013 – 771 du 14 Novembre 2013 portant reconnaissance d'utilité publique de l'Association dénommée « *Opportunities Industrilization Center International en Côte d'Ivoire, en abrégé OIC International Côte d'ivoire* », 14 Novembre 2013

**ELIA Kassi**, (Directeur exécutif de l'OIC International Côte d'Ivoire), *Présentation Générale de l'OIC International Côte d'Ivoire*, 2015, 40 Pages

**FAURE Yves – A**, *Petits entrepreneurs de Côte d'Ivoire : Etude socio- économique d'un milieu professionnel*, ORSTOM, Parsi, décembre 1992 / Janvier 1993, 383 Pages

Fraternité matin, 16 Novembre 2001

Protocole d'accord tripartite Gouvernement ivoirien – OIC – International – OIC – Côte d'Ivoire, 27 Février 1997

Protocole d'accord renouvelé entre le gouvernement ivoirien et l'OIC – Côte d'ivoire, 15 Avril 2013